



HAL
open science

La "Bienfaisance" en France au siècle des Lumières. Histoire d'un mot

Isabelle Brancourt

► **To cite this version:**

Isabelle Brancourt. La "Bienfaisance" en France au siècle des Lumières. Histoire d'un mot. Société et religion en France et aux Pays-Bas. XVe-XIXe siècle, 2000. halshs-03195543

HAL Id: halshs-03195543

<https://shs.hal.science/halshs-03195543>

Submitted on 11 Apr 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La "Bienfaisance" en France au siècle des Lumières.

Histoire d'un mot.

“ Bienveillance ”, “ Bienfaisance ”, “ Humanité ” : tels sont, à en croire Condorcet, les leviers essentiels de la société des Lumières. Au centre de cette sorte de “ trinité laïque ”¹, la Bienfaisance ne sera pas ici étudiée sous l’angle de ses réalisations, mais sous l’angle de l’histoire des idées. Après les nombreuses et souvent remarquables études sur l’assistance aux pauvres et aux déshérités², cette contribution ne prétend aucunement faire une synthèse des formes originales que prirent les comportements secourables au XVIII^e siècle, mais elle se présente comme une réflexion sur l’idée générale que l’on se fait, dans le monde des Lumières, de l’assistance aux autres, sur la façon dont l’homme des salons pense la bienfaisance avant de la pratiquer. Trois aspects principaux frappent à la lecture des sources : le XVIII^e siècle, portant sur le pauvre et la pauvreté un regard nouveau, voit émerger, en face ou à l’encontre de la “ charité ” traditionnelle, la “ Bienfaisance ”, dont les spécificités n’échappent à aucun des paradoxes de ce siècle en mouvement.

I - Jusque-là le pauvre qui fait "parler de lui", ou plutôt celui dont la pauvreté préoccupe les pouvoirs politiques ou administratifs, c'est le miséreux : "celui qui manque de toutes choses nécessaires à la vie"³ ; c'est le mendiant, le vagabond, l'oisif nécessaire⁴. La misère, ou "gueuserie", est la pauvreté prise en mauvaise part. Tandis que les *Béatitudes* proposaient la pauvreté volontaire comme l’idéal évangélique par excellence, l’attitude à l’égard de la pauvreté est tendue entre deux pôles paradoxaux : d’une part, l’exigence d’être pauvre parce que cet état est la condition de la perfection, et,

¹Cf. Patrizia OPPICI, *L'idea di "bienfaisance" nel settecento francese o il laccio di Aglaia*, Pisa, 1989, 328 p. Ouvrage capital pour notre propos.

²La bibliographie est immense et les travaux éminents, depuis des ouvrages anciens, mais remarquables, comme celui de Camille Bloch (*L'assistance et l'Etat en France à la veille de la Révolution*, Paris, 1908), jusqu'aux travaux de M. Jean-Pierre Gutton (ex. : *La société et les pauvres en Europe*, Paris, 1974) en passant par les études des différents secteurs de l'Assistance : l'enfance abandonnée (Jean-Pierre BARDET), les hôpitaux (cf. *l'Histoire générale des institutions hospitalières*, dir. de Jean Imbert, Toulouse, 1982), ou bien encore des études régionales (ex. : Christine CHAPALAIN-NOUGARET, *Misère et assistance dans le pays de Rennes au XVIIIe siècle*, Cid Éditions, 1989).

³Godeau, évêque de Grasse et de Vence, 1657.

⁴Cf. les travaux de M. Mollat, B. Gérémek ou Maxime Leroy.

d'autre part, l'exigence d'aider son prochain. A travers le mendiant, cependant, la condition du pauvre se trouvait définie comme un désordre sous l'angle civil aussi bien que sous l'angle moral ; le vice premier était la paresse et la pauvreté, fille du péché, devait être "ordonnée". Le si célèbre "enfermement" des pauvres⁵ s'adressait, en réalité, à tous les pauvres qui n'étaient pas déjà pris en charge dans le cadre paroissial ou par des confréries et congrégations d'assistance ; en fait, il visait tous ces pauvres qui n'étaient pas des "mauvais" pauvres, mais, parce qu'ils mendiaient, étaient sans doute de "faux pauvres"⁶.

A partir de la fin du XVII^e siècle, on assiste à de profondes évolutions. La première est la réhabilitation du pauvre. Suivant l'esprit du concile de Trente qui insistait sur l'obtention du Salut par les œuvres, le monde ecclésiastique fut naturellement l'avocat du pauvre : marque de l'influence de saint Vincent de Paul dont il suivit les retraites, trace de son appartenance à la Compagnie du Saint-Sacrement, la préoccupation du pauvre qui anime Bossuet⁷ est aussi celle des grands prédicateurs, tels Bourdaloue et Fléchier⁸ : le pauvre a un droit sur le superflu du riche. Certes ce droit ne peut faire l'objet d'aucune revendication ; il n'en existe aucun moyen d'exécution, parce que le don, gratuit, est l'acte le plus élevé dans l'ordre de la charité, il n'est pas une "restitution"⁹.

On assiste aussi à un réajustement de la définition du pauvre, c'est-à-dire au passage de l'idée que la pauvreté représente une "marginalité" dangereuse à l'idée que les pauvres représentent la majorité des couches populaires qui forment la base de la société. Cette évolution est capitale : pour Bossuet déjà, la vie campagnarde donne l'image type de la pauvreté vertueuse. Parallèlement, au XVIII^e siècle, on assiste à une identification des pauvres au Peuple. On passe de l'expression : "les peuples" ou "le peuple", sous Louis XIV, pour désigner les sujets du roi en général, à l'expression "pauvre peuple", si fréquente au XVIII^e siècle, ou "peuple" tout court, désignant alors "les conditions inférieures de la société". Necker, par exemple, évoque sous ce mot "la classe la plus nombreuse de la société, et la plus misérable par conséquent"¹⁰. Pour d'Holbach, le peuple est synonyme de

⁵J.P. Gutton a souligné que le "grand enfermement" des pauvres n'a été ni généralisé, ni la seule forme d'assistance, même après 1662 ou 1724. Voir aussi : F.HILDESHEIMER et Ch. GUT, *L'assistance hospitalière*, Publisud, 1992, p. 47-48.

⁶Cf. Philippe SASSIER, *Du bon usage des pauvres*, Paris, Fayard, 1990.

⁷Cf. le sermon sur *L'éminente dignité des pauvres dans l'Eglise*.

⁸Cf. *Les avocats des pauvres, ou sermons de Bossuet, Bourdaloue, Massillon, Fléchier...*, Paris, Francart, 1814, 2 vol.

⁹Cf. les propos de Jean-Louis VIVES, dans : *De subventione pauperum*, traduction, Bruxelles, 1943, p. 232.

¹⁰Jacques NECKER, *Sur la législation et le commerce des grains*, Paris, 1775, I, chap. 25, p. 165.

"l'ensemble des pauvres" ; ce Peuple est " bon ", doué de patience et d'inertie : ce sont les vertus du pauvre¹¹.

Les tentatives de dénombrement des pauvres se multiplient : Vauban, inquiet, évalue à 1/10ème de la société les pauvres à la mendicité, à 5/10èmes ceux qui ne sont pas en état de faire l'aumône aux autres¹². La pauvreté, qui suscitait jusque-là une préoccupation d'ordre, entre dans la préoccupation économique¹³. On s'interroge désormais sur les causes de la misère qui apparaît alors d'autant plus injuste qu'elle touche principalement les personnes les plus utiles à la société : les paysans. A partir du milieu du XVIII^e siècle, le courant physiocratique ne fait que renforcer cette vision. La pauvreté est ressentie comme omniprésente et non pas comme un phénomène marginal. Cette idée est déjà présente dans la correspondance et les rapports des intendants de provinces lors des crises de subsistances si dramatiques de 1694 ou de 1709¹⁴. La pauvreté, en tout cas, n'est plus considérée comme une fatalité de la condition humaine ; la cause n'est plus en Dieu qui punit ou qui éprouve. Elle n'est plus la rançon terrible du vice, car si vice il y a, ce ne peut être qu'en conséquence de la pauvreté. Turgot résume ainsi cette conception : "Il n'y a pas d'âmes assez fermes que la misère n'abatte et n'avilisse à la longue"¹⁵. En contrepartie, l'abbé Baudeau¹⁶ chante la vertu du pauvre : "l'indigence est souvent l'apanage de la vertu". En 1789, Dufourny de Villiers¹⁷ fait des pauvres "les plus bienfaisants de tous les hommes". Parallèlement se multiplient les attaques contre le riche, "parasite" de la société, mais aussi archétype de l'opresseur¹⁸ : "Vous n'avez point véritablement de plus grands ni de plus méchants adversaires et ennemis à craindre", s'indigne le curé Meslier, "que les grands, les nobles et les riches de la terre, puisque ce sont effectivement ceux-là qui vous foulent, qui vous tourmentent et qui vous rendent malheureux comme vous êtes"¹⁹. C'est au XVIII^e siècle qu'apparaît le terme "d'exploitation" : l'abbé Raynal, en 1770, écrit en effet : "Partout le riche exploite le pauvre"²⁰. La terminologie change alors : Diderot, dans *l'Encyclopédie*, consacre un article aux *indigents* ; des

¹¹Ph. SASSIER, p. 152-154.

¹²VAUBAN, *Projet d'une dixme royale*, 1707.

¹³Influence du mercantilisme, sensible déjà chez Laffemas ou Montchrestien.

¹⁴Cf. *Correspondance des Contrôleurs généraux des Finances*, éd. Boislisle, Paris, 3 vol., 1874-1897.

¹⁵Art. "Misère" de *l'Encyclopédie*, t. X, p. 574.

¹⁶Abbé Nicolas BAUDEAU (1730-1792), *Idées d'un citoyen sur les besoins, les droits et les devoirs des vrais pauvres*, Amsterdam et Paris, 1765, 2 vol., t. I, p. 88..

¹⁷Louis DUFOURNY de VILLIERS, *Cahiers du quatrième ordre...*, 1789, s.l.n.d., p.20.

¹⁸Cf. Ph. SASSIER, p. 142-144.

¹⁹Abbé Jean MESLIER, *Testament*, Amsterdam, 1864, t.II, p. 180.

²⁰Cité par Ph. SASIER, p. 148.

auteurs évoquent l'existence d'une véritable "classe de pauvres" ; elle se définit, selon Diderot, comme "tous les hommes sans propriétés et sans revenus, sans rentes et sans gages", et, selon Briatte, comme : "tous les citoyens dont la subsistance et celle de leurs familles dépendent de la capacité de leurs bras ou de l'adresse de leurs mains et de l'emploi qu'on en fait". Le marxisme s'est plu à trouver dans ces formules les preuves de la naissance du " prolétariat ". Ce qui est certain, c'est que l'état de dépendance du pauvre est constamment soulignée. Pour finir, l'opposition richesse / pauvreté met en valeur la carence de l'Etat, qui, dès le début du siècle, est mis en cause dans l'origine de la pauvreté, surtout pour sa fiscalité. Une lettre de d'Aguesseau proteste contre l'augmentation des vacations des juges, "instrument dangereux entre les mains du riche pour opprimer le pauvre qui... est obligé de souffrir l'injustice"²¹. Meslier fulmine : "Les peuples ne souffrent ordinairement que par la faute des rois"²², et Turgot assure : "Ce sont les souverains qui font les misérables"²³. "Dès lors, le thème de la pauvreté ne sert le révolutionnaire que pour nommer et décrire l'injustice"²⁴.

Paradoxalement, c'est au XVIII^e siècle que tend à se préciser la notion de "mauvais pauvre". Au thème de la pauvreté vertueuse s'oppose celui de mendicité criminelle : ce sont des principes communs à tous les physiocrates, du marquis de Mirabeau comme de l'abbé Baudeau. Cette vision nouvelle du pauvre et de la pauvreté explique une conception nouvelle aussi de l'assistance et de la charité envers les pauvres. La France des Lumières a pour cela conçu : la "*bienfaisance*".

II - L'abbé Desfontaines, dans son *Dictionnaire néologique à l'usage des beaux esprits du siècle*²⁵, déclare que le terme est apparu pour la première fois dans un passage du *Mémoire pour diminuer le nombre des procès* (1717) de l'abbé de Saint-Pierre : "Les lois", écrivait l'abbé, "doivent tendre à inspirer l'application, le travail, l'œconomie, la tempérance, l'équité, la bienfaisance". Sur la foi de ce témoignage, longtemps, on crut l'abbé philanthrope inventeur de cette expression. Voltaire, dans son *Discours en vers sur l'homme, Sur la vraie nature* (1745), renchérit sur la paternité de l'abbé de Saint-Pierre :

"Certain législateur, dont la plume féconde
Fit tant de vains projets pour le bien de ce monde..."

²¹ *Correspondance des contrôleurs généraux...*, op. cit., t. II, p. 457.

²² MESLIER, t. II, p. 279.

²³ *Encyclopédie*, article "Misère", t. X, p. 574.

²⁴ Ph. SASSIER, p. 156.

²⁵ Amsterdam, 1725, 1731.

Vient de créer un mot qui manque à Vaugelas ;
 Ce mot est *bienfaisance* : il me plaît ; il rassemble
 Si le cœur en est cru, bien des vertus ensemble...
 Mais l'univers entier doit en chérir l'idée"²⁶.

Cet extrait est la preuve, en tout cas, que, vers 1745, le terme ne s'était pas encore imposé. Par ailleurs, le *Dictionnaire de Trévoux*²⁷ donne une autre citation de l'abbé de Saint-Pierre où apparaît le mot *bienfaisance* : "L'esprit de la vraie religion et le principal but de l'Évangile, c'est la bienfaisance, c'est-à-dire la pratique de la charité envers le prochain".

L'historiographie retient ainsi 1° qu'il s'agit d'un néologisme du XVIII^e siècle, 2° que l'inventeur en est l'imaginatif abbé (1653-1743) qui arrosait ministres et rois de ses mémoires et projets. En fait, l'origine du terme est peut-être moins simple. Dès la fin du XVIII^e siècle, d'Alembert et Palissot affirmèrent que l'attribution de ce mot à l'abbé de Saint-Pierre était erronée²⁸. Pourtant, les dictionnaires du XVII^e siècle, celui de Furetière ou de l'Académie, ne mentionnaient que *bienfaisant* (avec "bienfait", "bien faire", et "bienfacteur-trice"). Plus remarquable encore, *bienfaisance* n'est pas dans le 1^{er} volume de l'*Encyclopédie* paru en 1751, et apparaît seulement, par les soins de Duclos, dans la 4^e édition du *Dictionnaire de l'Académie*, en 1762, enfin, en 1787, dans le *Dictionnaire critique de la langue française* de l'abbé Féraud, qui commente : "L'abbé Desfontaines n'aimait pas *bienfaisance*, et le traitait de néologisme. Il l'était encore de son temps ; mais aujourd'hui il est universellement reçu, et il est du beau style"²⁹.

Néologisme ou pas, le mot *bienfaisance* est "ressenti" comme une nouveauté par l'élite cultivée du XVIII^e siècle. Incontestablement, c'est à l'abbé de Saint-Pierre que l'on doit d'avoir diffusé ce terme en le chargeant d'une signification polémique, et c'est cette charge qui plaira tant aux philosophes. La justification que donne l'abbé de Saint-Pierre à l'emploi de ce mot, en lieu et place de la traditionnelle "charité", est révélatrice : "Depuis que j'ai vu que parmi les Chrétiens on abusoit du terme de Charité dans la persécution que l'on faisoit à ses ennemis..., j'ai cherché un terme qui nous rappelât précisément l'idée de faire du bien aux autres, et je n'en ai pas trouvé de plus propre...que le terme de bienfaisance. S'en servira qui voudra, mais

²⁶VOLTAIRE, *Mélanges*, Paris, "La Pléiade", 1961, p. 238-239.

²⁷*Mémoires pour servir à l'histoire des sciences et des arts*, 1743.

²⁸Palissot, *Mémoires pour servir à l'histoire de notre littérature*, Paris, 1803, t. 1, p. 43 : "le mot bienfaisance...est de Balzac". Le *Dictionnaire étymologique de la langue française* de Wartburg, le *Robert*, le *Trésor de la langue française*, font remonter le terme au XIV^e siècle, mais les exemples d'usage sont, il est vrai, tous postérieurs à 1700.

²⁹Cf. P. OPPICI, p. 23.

enfin...il n'est pas équivoque"³⁰. Ainsi discréditée, la charité est reléguée à l'arsenal des hypocrites et des menteurs. Voltaire, en 1745, relève la polémique pour la placer, avec toute l'ardeur de sa verve, au cœur de son combat contre l'Infâme.

Par ailleurs, le terme est devenu à la mode, vers 1762. Il n'y a plus, alors, un seul traité de morale ou de pédagogie sans un couplet sur la bienfaisance. Elle n'est pas d'abord une action ; elle est devenue "un sentiment gravé par la main de la nature dans nos cœurs"³¹; une "émotion", en somme, avivée par le spectacle de l'infortune. La plupart des auteurs sont conscients de la difficulté à la définir. Dans les dictionnaires, *bienfaisance* est liée à *bienveillance*. Les écrits des moralistes précisent les nuances de ce mot nouveau, et ces nuances sont d'ordre "philosophique".

Avec la vogue du mot, se développe un véritable phénomène de société lié à l'exaltation de la philanthropie. Ce trait appartient principalement au règne de Louis XVI. Vertu à la mode, la "Bienfaisance" agite tout le monde des Lumières et traverse la société riche, ou aisée, de haut en bas. Fondations, comités et sociétés de bienfaisance se multiplient, tandis que les journaux diffusent les exemples émouvants de cette bienfaisance. L'engouement fut tel que le ridicule n'en échappait pas à certains :

"Comme l'humanité règne dans tous les cœurs !

Vous ne lisez donc pas le *Mercure de France* ?

Il cite au moins, par mois, un trait de bienfaisance", ironise Gilbert dans sa *Satire à Monsieur Fréron*.³².

Sarcasmes mis à part, le *Mercure de France* et le *Journal encyclopédique* fournissent une documentation précieuse à travers une rubrique périodique, à partir de 1768 et 1772, destinée à rendre public les actes de bienfaisance : "La publicité des traits de bienfaisance est peut-être le moyen le plus certain de les multiplier. Sous ce point de vue, taire ceux que l'on connaît, c'est faire un vol à l'humanité"³³. Plus tard, on assiste à une uniformisation des titres sous l'appellation unique : "traits de vertu", fait révélateur d'une égale et parallèle évolution du sens du mot "vertu", désormais exclusivement liée à la conscience du lien social et à l'amour de l'"humanité"³⁴.

³⁰*Ibid.*, p. 22.

³¹Propos d'un Père de la Doctrine chrétienne, cité par : Jean de VIGUERIE, *Histoire et Dictionnaire du Temps des Lumières*, p. 765.

³²GILBERT, *Œuvres complètes*, Paris, an X, vol. I, p. 28.

³³*Mercure de France*, 1773, p. 191.

³⁴Cf. l'article "Bienveillance" de l'abbé Yvon dans l'*Encyclopédie* (t. I, 1751) : "La bienveillance est un sentiment que Dieu imprime dans tous les cœurs... La société lui doit ses liens les plus doux... Il n'est point (d'hommes) qui n'en portent dans le cœur les semences prêtes à éclore en faveur de l'humanité et de la vertu..."

Ainsi s'impose progressivement une définition originale de la bienfaisance dans sa version des Lumières et la spécificité du phénomène permet de la distinguer des œuvres classiques d'assistance et de secours mutuel.

III - La bienfaisance est d'abord conçue par ses promoteurs comme un puissant levier anti-clérical. Elle est une "charité" vigoureusement laïque, sanction de l'impuissance de l'Eglise à soulager les misères du monde. Parallèlement, la bienfaisance est une charité éclairée de toutes les valeurs nouvelles chères aux philosophes des Lumières. Elle est ainsi liée à tous les mots clés des Lumières : humanité, bonheur, utilité. Mais l'ensemble nourrit de multiples paradoxes.

L'article "Charité" de l'*Encyclopédie*, rédigé par Diderot, commence par cette observation banale : "vertu théologale, par laquelle nous aimons Dieu de tout notre cœur et notre prochain comme nous-même", mais se poursuit en une attaque en règle contre la charité "prostituée" dans la fange du fanatisme, maculée du sang des milliers d'hérétiques massacrés au nom de Dieu. Ce thème de la "charité avilie" est permanent dans Voltaire : "charité dont la théologie s'est approprié le nom, comme s'il n'appartenait qu'à elle, mais dont elle a proscrit trop souvent la réalité"³⁵. Jean-Jacques Rousseau critique aussi la "charité" de saint Dominique à l'égard des Albigeois. Le deuxième commandement de Dieu est l'occasion d'une sévère remontrance aux clercs : "Il n'est guère d'hommes plus insensibles aux misères d'autrui", écrit François Vincent Toussaint³⁶, "que ceux qui par état sont destinés à nous prêcher la charité. Seroit-ce qu'ils se croiroient dispensés d'assister les malheureux, par le soin qu'ils prennent de nous y exhorter nous-mêmes ; et qu'ils s'imaginoient avoir assez fait en intercédant pour eux ?" A cette imposture, Toussaint oppose *La bienfaisance considérée comme agissante* (1764-1772). Le théâtre vulgarise ces attaques contre la charité chrétienne : ainsi, Marivaux, dans *La vie de Marianne*, interroge ingénument : "Est-ce qu'on est charitable à cause qu'on fait des œuvres de charité ?"³⁷ "Il s'en faut bien !", scande Marianne ; "La belle chose qu'une vertu qui fait le désespoir de celui sur qui elle tombe !" Et Marivaux introduit alors l'une des clés de la compréhension de la bienfaisance opposée à l'assistance classique : "Et moi je dis que c'est une œuvre brutale et haïssable, œuvre de métier et non de

³⁵VOLTAIRE, *Avis au public sur les parricides imputés aux Calas et aux Sirven*, dans : *Mélanges*, Paris, "La Pléiade", 1961, p. 847.

³⁶*Les mœurs*, 1748, Amsterdam, 1760, p. 280.

³⁷MARIVAUX, *Romans, récits, contes et nouvelles*, textes présentés par Marcel Arland, Paris, "La Pléiade", 1949, p. 99.

sentiment". Selon Voltaire, la charité de dévotion, "mesquine et insultante", est dominée par l'esprit de parti, sans aucun sentiment authentiquement humanitaire³⁸. Chez Rousseau, enfin, l'attaque contre la charité de dévotion est très forte et motivée : "l'amour de Dieu leur sert d'excuse pour n'aimer personne"³⁹.

En fait, par un stupéfiant amalgame avec des abus, la charité est envisagée comme un instrument de rapacité nourrissant la paresse et l'oisiveté des gens d'Eglise, spécialement des religieux qui, pauvres par obligation, sont présentés comme des parasites qui détournent les bienfaits de l'aumône au détriment des vrais pauvres : le thème, présent chez Montesquieu, enflamme Voltaire. Après Helvétius, enfin, en 1794, la critique culmine, radicale, en Barère : "Plus d'aumône, plus d'hôpitaux, ... la vie sacerdotale créa l'aumône, le prêtre se fit dispensateur de la charité publique pour être maître et pour être avare ; le moine créa des hôpitaux pour envahir les successions et pour dominer par les suites-mêmes de la reconnaissance..."⁴⁰ A travers la dénonciation des hôpitaux généraux⁴¹, c'est l'enseignement de l'Eglise et sa conception de l'homme qui sont attaqués : la charité, logique de l'amour de Dieu, doit céder la place à la bienfaisance, effet de l'amour de l'Homme.

La forme même de la charité chrétienne, l'aumône, est également remise en cause. Non pas simplement, comme au XVI^e ou XVII^e siècle, parce qu'elle risquait d'entretenir le "faux" pauvre : "c'est perdre et jeter le bienfait", s'était-on déjà inquiété devant la prolifération de la mendicité. En réalité, l'interdiction de la "caymande", heurtait les mentalités, et les mesures de police s'étaient révélées inefficaces. Au XVIII^e siècle, on assiste, en revanche, à la disparition du sens religieux de la pauvreté : la nécessité de la rejeter comme contraire à la nature humaine doit prévaloir sur le geste-même de porter secours. Le "philanthrope" est celui qui va lutter contre la déshumanisation qu'entraîne la misère. Philanthropie, Humanité, "sensibilité", sont les corollaires de la Bienfaisance⁴². La réflexion s'oriente vers la recherche des moyens, non pour éviter les vices du pauvre, mais pour abolir la misère : en témoigne le concours de l'Académie de Châlons/Marne en 1780, *sur les moyens de détruire la mendicité*. Le don est attaqué dans ses

³⁸VOLTAIRE, *Traité sur la tolérance*, dans : *Mélanges*, *op.cit.*, p. 649.

³⁹Cf. P. OPPICI, p. 51.

⁴⁰Cf. Ph. SASSIER, p. 180.

⁴¹F. HILDESHEIMER et Ch. GUT (p. 57-58) soulignent que la critique des hôpitaux n'a pas eu que des raisons idéologiques.

⁴²Le titre complet de l'opuscule de Dufourny de Villiers, en 1789, est tout un programme : "*Cahiers du quatrième ordre, celui des pauvres journaliers, des infirmes, des indigents..., l'ordre sacré des infortunés, ou correspondance philanthropique entre les infortunés, les hommes sensibles et les Etats généraux.*"

formes comme dans son principe. La charité, acte de compassion, d'accompagnement dans la douleur, qui promettait à elle seule le salut, se trouve disqualifiée. Conséquence du rejet plus ou moins radical des notions chrétiennes d'acceptation, de patience dans les épreuves, de sacrifice expiatoire ou co-rédempteur, l'aumône est condamnée parce qu'elle est inutile, parce qu'au contraire, estime l'abbé Baudeau, elle encourage à l'oisiveté. On retrouve alors l'abbé de Saint-Pierre : "Elle (l'aumône) accoutume à la fainéantise, elle prive l'Etat d'un prodigieux travail". Le cœur de la question est de rendre les pauvres utiles : ce n'est pas nouveau et il y avait de cela dans l'enfermement, mais la préoccupation devient plus systématique. Outre la création d'ateliers de manufactures des pauvres, de chantiers de charité (1770), des solutions radicales sont parfois imaginées : le marquis de Mirabeau se propose de faire accomplir aux marginaux "des travaux malsains pour des ouvriers volontaires" et de transformer les filles de joie en "filles de travail"⁴³. La polémique contre les ordres mendiants se nourrit de cet utilitarisme, dénonçant dans ce type de religieux "un homme assez fou pour croire qu'il sera agréable à l'Etre suprême... pour embrasser un genre de vie où l'on ne peut être utile à personne et où l'on est à charge de tout le monde"⁴⁴. Le travail devient un devoir social, comme le souligne l'article "Travail" de l'*Encyclopédie*, rédigé par Turgot ; ou bien encore Jean-Jacques Rousseau : "travailler est un devoir indispensable à l'homme social. Riche ou pauvre, puissant ou faible, tout citoyen oisif est un fripon"⁴⁵. Un anonyme de 1780 distingue ainsi la générosité de la bienfaisance : "*Il y a de la grandeur dans la générosité ; mais il y a une utilité plus continue dans la bienfaisance*"⁴⁶. Charité inutile contre bienfaisance utile, et, pour sortir de cette impasse, certains ont essayé de christianiser la bienfaisance : apologie de la "bienfaisance" de Jésus et démonstration de l'"utilité sociale" de la religion s'accordent parfaitement à la religion "sensible" du XVIII^e siècle⁴⁷.

La bienfaisance est inséparable, enfin, de l'idée de bonheur désormais lié au bien-être. Mieux vivre devient une préoccupation urgente, même pour des curés comme Noël Chomel. En témoignent aussi bien le *Testament du curé Meslier*, en 1733, que *Le Mondain* de Voltaire, en 1736. Le bonheur implique une volonté d'enrichissement, tandis que le développement des techniques engendre la foi dans l'augmentation indéfinie des richesses. En

⁴³Cf. J. de VIGUERIE, p. 1197.

⁴⁴*Mercur de France*, nov. 1773.

⁴⁵J.J. ROUSSEAU, *L'Emile*, Paris, "La Pléiade", 1959-69, t. IV, p. 470.

⁴⁶Cf. P. OPPICI, p. 26.

⁴⁷Cf. Necker dans ses *Cours de morale religieuse*.

faisant usage de la raison, l'homme peut envisager de maîtriser sa condition, de jouir d'une véritable souveraineté sur les choses. Ainsi se trouvent associés "Bonheur", utilité et travail en une équation *quasi* mathématique. Toute attitude à l'égard des pauvres qui n'est pas axée sur cette exigence est vaine et nuisible. Le travail, d'ailleurs, n'est pas seulement un devoir, car, si le travail équivaut au bonheur, le bonheur est devenu un droit, d'où il résulte que le travail est un droit pour le pauvre⁴⁸. Dans ces conditions, l'assistance n'est plus un don, elle est une dette, un devoir d'Etat et de la société. On assiste alors à la mise en place, sur le plan idéologique, d'un nouveau mode d'action humanitaire : le don du travail. La Révolution parachève cette évolution, si sensible à travers les propos de La Rochefoucauld-Liancourt au Comité de mendicité⁴⁹ : "Jusqu'ici cette assistance a été regardée comme un bienfait ; elle n'est qu'un devoir, mais ce devoir ne peut être rempli que lorsque les secours accordés par la société sont dirigés vers l'utilité générale". L'aide est perçue comme la juste rémunération des deux comportements du pauvre : utilité et obéissance, dans un ordre protecteur de la seule propriété. D'où l'apologie systématique, et l'iconographie en témoigne, de la "bienfaisance" de Louis XVI, de Marie-Antoinette, des intendants, des curés, des grands philanthropes, ministres ou non⁵⁰. Ultime manœuvre, ou acrobatie dérisoire, pour parer l'attaque subversive qui se menait sous le couvert même de la bienfaisance : les "traits de bienfaisance", en effet, sont révélateurs de la portée religieuse, politico-sociale ou économique dont on voulait charger le terme *bienfaisance*, et cette forte connotation idéologique n'échappait pas au lecteur du XVIII^e siècle. Voltaire, en 1776, pour applaudir à l'œuvre réformatrice de Turgot, définit comme "lit de bienfaisance" le lit de justice par lequel le ministre éclairé tenta de casser les dispositions "médiévales" qui heurtaient ses convictions libérales et physiocratiques. Tout cela montre à quel point le vent innovateur soufflait dans le mot *bienfaisance* qui devint un des chevaux de bataille des partisans de la réforme. Dans ces "traits de bienfaisance", on perçoit le "cahier de doléances des philosophes contre l'Eglise"⁵¹. Etre "Bienfaisant", c'est, en fait, effacer tout ce tissu d'abus ou d'usages abusifs, que l'Ancien Régime charrie depuis des siècles. Cette forte coloration idéologique de la "Bienfaisance" explique sa valeur souvent ambiguë : paternaliste, mais également innovatrice, elle cultivait l'illusion

⁴⁸ Ph. SASSIER, p. 131.

⁴⁹ *Ibid.* p. 185.

⁵⁰ Necker, mais surtout sa femme, ou bien encore le duc Armand-Joseph de Béthune-Charost.

⁵¹ Cf. P. OPPICI, p. 38.

qu'il serait possible de faire triompher un nouvel ordre moyennant une grande étreinte humanitaire de toute la Nation.

Paradoxalement, la philosophie éclairée et la remise en cause des traditions religieuses qu'elle véhicule ont en partie tari les ressources financières de l'assistance, entre autres, les fondations pieuses : l'article "Fondations" de l'*Encyclopédie*, de Turgot, était particulièrement critique. La politique royale, elle-même, participait d'une certaine manière à ce "détournement" des finances vouées à l'assistance par son action contre les biens de mainmorte, en 1749. Finalement, le XVIII^e siècle est globalement impitoyable aux pauvres. Les initiatives sont certes nombreuses, mais il s'agit surtout d'idées pour abolir la mendicité. Le monde des Lumières devient parcimonieux dans le don et Diderot, dans *Les deux amis de Bourbonne*, prône une "gestion" raisonnable de la charité : "on double le mérite de sa charité par un bon choix des misérables"⁵². Marmontel, à propos de Madame Geoffrin, témoigne de cette charité asséchée : "Elle était bonne, mais peu sensible,... impatiente de secourir les malheureux, mais sans les voir, de peur d'en être émue"⁵³. Madame Oppici démonte astucieusement les logiques et illogismes de l'action philanthropique⁵⁴ : la "bienfaisance" n'est souvent que l'apologie de sentiments bons, mais faciles. Sur le plan littéraire, elle fut l'occasion d'un déluge de productions où la sentimentalité, il faut bien l'avouer, ne le cède qu'au mauvais goût. Il y a, dans cette philanthropie, une incontestable autosatisfaction : "toute une classe dirigeante qui se veut éclairée, célèbre sa propre vertu". Dans un tel concert de louanges, les philosophes ne pouvaient être absents, et Montesquieu, Helvétius sont célébrés pour cela, même au théâtre. Les exercices ne brillaient pas toujours par la subtilité : quand on manquait de nouvelles fraîches, on repêchait des actes de bienfaisance de l'Antiquité, ou de la Chine lointaine ! Cette autosatisfaction est liée d'ailleurs à l'idée-même de bonheur dans la bienfaisance : bonheur de celui qui bénéficie de l'action bienfaisante, mais surtout bonheur du bienfaiteur ; il y a un véritable hédonisme dans la complaisance bienfaisante : "Ne ressentons-nous pas la plus douce et la plus pure satisfaction ? Pourquoi ne pas nous la procurer tous les jours ?"⁵⁵. Diderot trouvait l'avare pitoyable pour n'avoir "jamais connu le plaisir de donner à celui qui manque, de soulager celui qui souffre, et de pleurer avec

⁵² *Ibid.*, p. 51.

⁵³ MARMONTEL, *Mémoires*, Paris, 1891, t. II, p. 85.

⁵⁴ *Op. cit.*, p. 32, sq.

⁵⁵ *Journal encyclopédique*, août 1772, p. 457.

celui qui pleure”⁵⁶. Séguier de Saint-Brisson parle de "la volupté de la bienfaisance", Baudeau du "plaisir délicat de faire du bien". Que celui qui redoute de ne pas connaître ce plaisir-là se rassure : "Les actes de bienfaisance ont heureusement aujourd'hui tant d'attraits, que, pour en soutenir l'activité, il suffit de rappeler aux âmes charitables cette maxime : "Vous avez toujours des pauvres avec vous ; ne vous laissez pas de leur faire du bien"⁵⁷. Propos pour le moins ingénu ! Face à l'urgence du problème social apparaissait ainsi une forme d'activisme, essentiellement de paroles et de sentiments, dont les conséquences concrètes furent parfois discutables. "Le point de vue", constate P. Oppici, "est toujours celui du bienfaiteur qui se regarde, satisfait, dans les yeux reconnaissants des bénéficiaires". En mars 1771, la *Correspondance littéraire* de Grimm et Diderot annonce la création d'une mystérieuse société, affiliée à la Franc-maçonnerie, "dont l'objet infiniment respectable" est l'exercice de la bienfaisance⁵⁸, mais le contraste entre l'annonce pompeuse et la pauvreté des réalisations pratiques, dans ce cas, comme la disproportion à peu près générale entre les intentions et les résultats, risquaient fort de réduire l'idéal philanthropique "à un frivole jeu de société". Paradoxe enfin de cette "vertu indigente" que l'on encense dans le pauvre tout au long du XVIII^e siècle. Ainsi se définit l'"utilité" de la pauvreté : le lyrisme philanthropique conclut que la misère, en elle-même, est une preuve d'utilité⁵⁹. C'est le besoin qui meut l'homme. Aussi le XVIII^e siècle se demande-t-il si la pauvreté n'est pas finalement indispensable à l'élan productif. Après Locke, Mandeville et Voltaire sont bien près d'estimer que la pauvreté est une nécessité économique, morale et politique. On s'enthousiasme, à peu de frais, sur la "gaieté" des pauvres grâce au travail utile. Non seulement la pauvreté est utile, mais en plus elle est, au cœur du mythe de la bonne mère "Nature", l'exemple-même de "l'innocence rustique" qu'il faut préserver. La *Fable des Abeilles* (1705) de Mandeville est explicite : "On ne trouvera nulle part l'innocence et la probité plus généralement répandues que parmi les paysans les plus ignorants et les plus idiots"⁶⁰. La Chalotais reprend ce thème, mais Turgot s'est opposé à ces idées.

⁵⁶ *De la poésie dramatique*, dans *Œuvres complètes*, vol. X, Paris, 1980, p. 421.

⁵⁷ *Journal encyclopédique*, mai 1785, p. 548.

⁵⁸ Cf. P. OPPICI, p. 35.

⁵⁹ Cf. Abbé Desmonceaux, *De la bienfaisance nationale*, 1789.

⁶⁰ Cf. Ph. SASSIER, p. 140.

On pourrait multiplier les exemples de ces paradoxes. L'ambiguïté réside sans doute dans le caractère très largement idéologique de la définition de la bienfaisance. Au cœur du système de valeurs des Lumières, la bienfaisance s'harmonise d'abord à la "religion naturelle" qui submerge la France, dès le premier tiers du siècle, jusque dans les milieux les plus attachés au catholicisme⁶¹; elle satisfait le sentiment de la Nature qui interprète la compassion comme le signe de la bonté naturelle de l'homme ; enfin, elle est l'effet d'une Raison déifiée qui ouvre, par l'action sur le monde, les perspectives enthousiasmantes du progrès. Ainsi conclut le *Dictionnaire des passions*: : "*Dieu, la nature, la raison, nous invitent à faire le bien ; le premier, par son exemple et son essence, qui est la bonté ; la nature, par le sentiment du plaisir, qui est l'âme de celui qui a obligé, et qui se renouvelle en voyant l'objet de ses bienfaits ; la raison, par l'intérêt que nous devons prendre au sort des malheureux*"⁶².

Isabelle BRANCOURT

⁶¹ Jean de VIGUERIE, *op. cit.*, p. 106.

⁶² *Dictionnaire des passions, des vertus et des vices, ou Recueil des meilleurs morceaux de morale pratique, tirés des auteurs anciens et modernes, étrangers et nationaux*, article "Bienfaisance", Paris, 1769, t. I.